BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Luigi Salvaggio à Guiseppina Palmisano; Alphonse J. Huber à Berthe Martin; Pierre Artigue à Marie E. T. Lacay; Armand J. Préau, Jr, à Anita M. St-Germain; Joseph Lewis à Estelle Robinson; Edmond Foucher à Marie Rollins; Robert D. Klock à Ida Prats; Max R. Hautel à Veronica Hahn, veuve de Henry Rennenberg; Edward Gross à Matilda Hamilton.

NAISSANCES.

Mmes Chas Powklysh, une fille; Alfred Turbull, une fille; S. J. Raby, une fille; Ed H. Gabler, un garçon; Wm Binder un garçon: A. B. Conrad, une fille; F. J. LeBlanc, un garçon; Salvatore Mangiaraina, un garçon; Chas Eagan, une fille; Jos Nicolina Jr, une fille; Simon Blitz, une fille; Wm J. Perkins, un garçon; Angelo Catalfnotta, une fille; Geo. Vollroth, une fille; Jos A. Verlander, une fille; S B. Nevero, un garçon; Salvador Oddo, une fille; Fred Schwaltz, une fille.

DECES.

Mary E. Westerfield, 58 ans, Hôpital Presbytérien; Joseph J. Fitzgerald, 43 ans, 815 Market; Louise Dungey, 45 ans, 1826 Palmyre; Albert J. Campbell, 23 ans, 1452 Ma[illegible]; Edwrd Davis, 42 ans, 804 Liberté; Louise Williams, 22 [illegible], canal du nouveau bassin; Joseph Kramer, 4 jours, 1345 Port; Joseph Casenta, 49 ans, Hôpital de Charité; J. S. Dimitry Jr, 13 mois, [illegible]galusa, Lne; veuve Eugène De [illegible]enno, 80 ans, 322 Royale; Joseph [illegible]oletto, 2 heures, 1934 Gouv. Nicholls; Joseph Falls, 1 mois, 2110 [illegible]rquhart; Root Uhle, 82 ans, Soldiers Home; Sarah C. Given, 52 ans, 1536 Conery; Andrew Dozzo, [illegible] mois, avenue Jordan et Florida Walk; Emma Perry, 16 ans, 2328 Joséphine; Chas Wells, 51 ans, 3345 Première.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Land Development Co Ltd à Mlle Marie Grille, 4/10 d'un terrain, Quartier, Bourbon, Hôpital et Dauphine $72,42.

Mme Oliver Canton à Mme Vincent LiRocchi, 2 terrains, Esplanade Roman, Prieur et Route du Bayou $5,000.

Land Development Co of La Ltd, à Max Victor Carambat, 1/10me de terrain, Moss, Bell, Hagan et Philip, $47,70.

Wid. Michel Leebans à Samuel Jerelleman, terrain Gravier, Perdido, Rocheblave et Dorgenois, $600.

John E. Lambert et als à N. O. Lake Shore Land Co., terrain, à Little Woods, $320.

Walter Wendt à Wm T. Wendt, 2 portions, Derbigny, Roman, Espagne et Mandeville, $765.

Ville de Nouvelle Orléans (John H. Peterman) à L. E. Konrad, terrain Baudin, Murat, Banks et Alexander, $12,20.

John Gough à Isaac Levy, terrain Canal, Iberville, Franklin et Liberté, $4000.

Stonewall C. Bahan à Citizens Homestead Ass'n, portion, Aubry, Dorgenois, D'Abadie et Rousselin, $1300.

Vve Célestin Martinez à N. O. Lake Shore Land Co, Bldgs et impts, et batis sur le terrain 2 sec. 5 Ts. 12 S. R. 12 E, à Prochez's Wharf, $150.

FAITS DIVERS.

Arrestation de braconniers.

Les gardes-chasse Charles W. Audler et Warren Calongne, ont arrêté vendredi soir sur le Bayou St-Jean, près du Fort Espagnol, les nommés N. Gabate, James Dinacok et Leche Leto, domiciliés 1214 rue Royale, qui quoique la saison de chasse soit fermée depuis plus d'un mois, avaient en leur possession du gibier qu'ils vendaient d'abattre.

Les trois prévenus ont comparu hier matin devant le juge Aucoin, de la Seconde cour criminelle de cité, sous la triple inculpation d'avoir eu du gibier prohibé en leur possession, d'avoir chassé sans permis, d'avoir chassé sans être citoyens des Etats-Unis.

Ils ont plaidé non coupable et ont été remis en liberté provisoire sous une caution de 250 dollars chacun.

INCENDIE.

Un incendie, causé croit-on par la fermentation de plusieurs centaines de balles de foin, a éclaté hier matin vers deux heures dans les entrepots de la compagnie Illinois Central, à l'angle des rues Poydras et Freret.

Plusieurs pompes sont rapidement arrivées sur les lieux, et grâce à un travail acharné les pompiers n'ont pas tardé à maîtriser les flammes.

Les dommages matériels sont estimés à 7,000 dollars.

HOTEL DE VILLE.

Le Bureau de Liquidation se réunira lundi à midi pour ouvrir les soumissions visant à l'achat de 7,000,000 de dollars d'obligations de la commission des Egouts et des Eaux.

On a tout lieu de croire que deux soumissions au moins seront fournies et que l'émission de ces obligations ne subira aucun délai.

La Fête du Parc de Ville.

Le temps a heureusement favorisé le Festival Annuel qui a eu lieu hier au City Park et c'est par milliers que les résidents de notre ville s'y sont rendus dans la journée et la soirée. Le vaste parc, si beau naturellement, avait été magnifiquement décoré pour l'occasion.

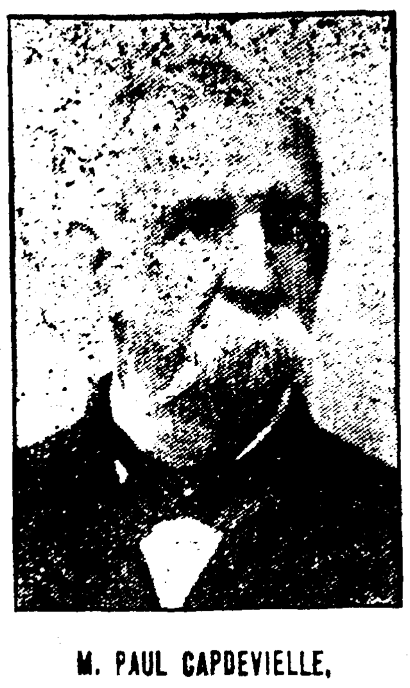

M. PAUL CAPDEVIELLE,
Président de la Commission du Parc

Partout flottaient des drapeaux de toutes les nations, des banderolles aux couleurs nationales reliaient les arbres, les pavillons et les Kiorques.

L'ouverture de la fête était fixée à une heure, mais bien avant des familles par centaines avaient envahi le parc, les mères se reposant sous les arbres tandis que les enfants s'ébattaient joyeusement sur les pelouses.

A partir de une heure les cars électriques arrivaient bondés de monde et il en a été ainsi jusqu'à la nuit close.

Les jeux ont commencé à trois heures de l'après-midi par une partie de base ball entre les équipes d'amateurs Sam Bonart et Pacific.

A 4 heures les Boy Scouts commençaient leurs exercices militaires qui ont été très applaudis. On a beaucoup remarqué et admiré l'allure martiale de ces petits soldats qui prêtent leur concours à la plupart des fêtes et qui sont rapidement devenus populaires à la Nouvelle-Orléans.

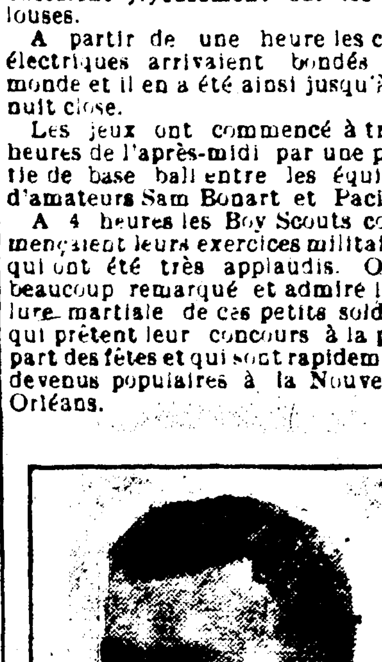

M. JOS. BERNARD,
Asst Secrétaire de la Commission du Parc.

A cinq heures le professeur John Denier a donné une première représentation de marionnettes, qui a fait la joie des enfants et de beaucoup de parents.

Très applaudi aussi le concert donné sous la direction du professeur Millerand de Calmoutier.

A la tombée de la nuit le Parc a été illuminé et a rapidement présenté un coup d'œil féerique.

Le clou de la fête a été, comme toujours, le feu d'artifice monté à la perfection par M. J. Picone.

Très animé aussi a été le bal donné sous le Péristyle, qui s'est prolongé jusque près de minuit.

Somme toute quoique ajourné à cause du mauvais temps, le Festival de 1911 aura été un véritable succès et la population néo-orléanaise en conservera le meilleur souvenir.

Nous donnons ci-après les noms des organisateurs de cette splendide fête:

MM. Hon Paul Capdevielle, président; E. W. Smith, 1er vice-président; V. I. Botto, 2d vice-président; A. Glaudot, secrétaire; R. M. Schneidau, trésorier; Joseph Bernard, surintendant et sous-secrétaire.

Comité général de la fête:

MM. G. Gibons, Président; Jos. Steckler, Vice-Président; Jos Bernard, Secrétaire; V. Lambou, Trésorier; A. Glaudot, F. J. Puig, F. V. Allain, P. J. Schoen, W. L. Miltenberger, I. G. Kittredge, H. F. Baldwin.

GRAND JURY FEDERAL

Le Grand Jury Fédéral a rendu hier après-midi une mise en accusation contre Harvey R. Harless, alias H. R. Harris, lequel est inculpé d'être entré par effraction dans le bureau de poste de Amite, Lne, le 19 septembre 1908 et d'en avoir fait sauter le coffre-fort. Harless avait pris la fuite en emportant 471 dollars en espèces et 1,623 dollars en timbres-poste.

Il a été arrêté ces jours derniers à Hot Springs, Ark., et est maintenu à la disposition des autorités fédérales.

Orphelinat Catholique Ste-Marie pour les Garçons.

Nouvelle-Orléans, 7 mai 1911.

La réunion annuelle de l'Orphelinat Catholique Ste-Marie pour les Garçons aura lieu à l'Asile, coin Mazant et Chartres, ce dimanche soir, 7 mai 1911, à 4 heures. Conformément à l'Article 3 d'un Acte de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvé le 16 mars 1857, une élection de (15) quinze Directeurs pour l'Orphelinat de Garçons Ste-Marie, qui agiront comme tels pendant l'année à venir, aura lieu au cours de cette réunion.

HUGH McMANUS, Président.
OTTO THOMAN, Secrétaire. 7 mai—1f

Volksfest des Sociétés allemandes.

C'est aujourd'hui et demain qu'a lieu la trente-sixième Volksfest annuelle des sociétés allemandes de la Nouvelle-Orléans au Southern Park. Les recettes de cette fête populaire sont destinées à l'Asile des Orphelins protestants allemands, une des nombreuses organisations charitables de notre ville.

Le Comité exécutif chargé d'élaborer le programme de la fête a tenu de nombreuses séances dans le courant des six dernières semaines et n'a rien négligé pour le rendre aussi attrayant que possible. Il est en conséquence facile de prédire, si le beau temps se met de la partie, que cette fête sera comme d'habitude couronnée du succès le plus complet.

Plusieurs milliers de cartes d'entrée ont déjà été vendues et l'affluence du public, à n'en pas douter, sera considérable pendant les deux jours.

La Fête sera ouverte à 3:30 heures dimanche après midi par un concert donné par l'orchestre de la première brigade navale, dirigé par le professeur Braun.

Les orphelins chanteront ensuite une cantate, qui sera suivie de l'exécution de quelques chants patriotiques américains et allemands, par un chœur de 150 membres des principales sociétés chorales de la Nouvelle-Orléans.

Le président de l'Association des Sociétés allemandes, M. Joseph Reuther, prononcera ensuite un discours de circonstance et souhaitera la bienvenue aux invités et au public en général.

De cinq à sept heures le programme comporte de nombreux jeux d'enfants, saut, course, "tug of war", course en sacs, etc.

Rien n'a du reste été négligé pour l'amusement des enfants qui auront le plaisir d'assister à une représentation de marionnettes donné par le professeur Denier.

Pour les amateurs qui s'intéressent à ce genre de sport, un jeu de boules sera organisé sous la direction de M. J. J. Egloff. De nombreux prix seront décernés aux heureux gagnants.

La fête se terminera par un bal.

Voici les noms des membres du comité chargé de l'organisation de la trente-sixième Volksfest annuelle:

MM. Joseph Reuther, président; Julius Kock, premier-vice président; Frank Langbehn, secrétaire; Henry B. Schreiber, trésorier; Fred. Schreiber sous-trésorier et Julius Kock, marshal.

Comité exécutif—Joseph Voegtle A. P. Noll, A. G. Ricks, H. H. Hutten, Henry B. Schreiber, Julius Koch et Albert Werner.

Rafraichissements—Paul Blum, Jacob Denny, Charles Mattern, Frank Kruse et Julius Wyler.

Contributions—A. P. Knoll, A. G. Ricks et Julius Koenig.

Transports—H. H. Hutten, président.

Presse et Publicité—Gus Oertling, président.

Billets—W. H. Diehlman, président.

Entrée—W. H. Bohne et William Moellenkamp, président.

Jeux—Emile Dieth, président.

Quilles—J. J. Egloff.

Amusements—George Muller.

Danse—Fred Hartel, président.

Au restaurant, qui sera tenu par Mme J. Nassloch, ne seront servis que des plats allemands.

Visitez le Magasin SINGER 1011 rue du Canal.

Voyez la Nouvelle Repriseuse de Bas.

Dernière invention sauvant du travail aux femmes.

Reprise plus vite, plus fortement et plus uniment qu'on ne peut repriser à la main.

Peut s'adapter à n'importe quelle Machine à coudre.

"The Laurence" Asheville, C. du N.

Semi-privé, admirablement situé, derrière ligne de char, à deux ilets du centre de la ville. Pelouse entoure la maison. On n'y prend pas de malades. Meilleures références fournies. Pension et chambres agréablement meublées peuvent être retenues sur demande pour un séjour pendant l'été. S'adresser à Mme L. D., Hammond, 76 rue Nord Main.
30 avril—dim et mer—6f

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

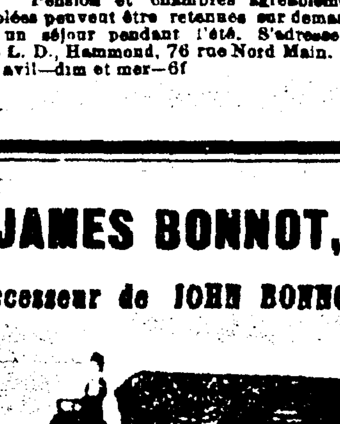

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

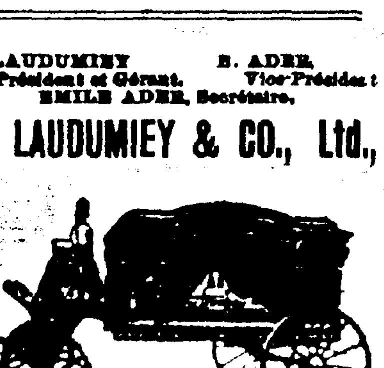

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE HEMLOCK........ 408

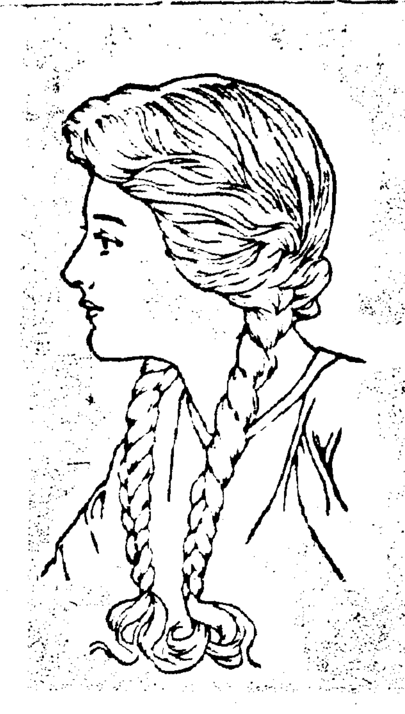

TOUTES CELLES qu'une peau nette, douce, des mains blanches, un cuir chevelu propre, sain, couvert de cheveux luisants, pleins de force, enchantent, trouveront que le Savon Cuticura et l'Onguent Cuticura donnent des résultats au-delà de leurs espérances. Il n'y a pas d'autre émollient qui accomplisse autant pour d'affligeantes éruptions de la peau qui défigurent.

En vente partout. Faites venir de la Potter Drug & Chem. Corp., Boston, une brochure de 32 pages sur la peau.

AVIS SPECIAL.

RESTAURANT LAMOTHE
SUCCURSALE AU PARC DE VILLE
QUI EST MAINTENANT CONDUIT PAR M. FRANK LAMOTHE,

Qui sera heureux d'y recevoir ses amis et le public en général.
LES METS LES MEILLEURS SEULEMENT SERONT SERVIS A SES CLIENTS.
FRANK LAMOTHE, PROPRIETAIRE.
7 mai—2 sem

PETITES ANNONCES.

Demande—Une femme d'un certain âge, comme gardienne d'enfant; doit être compétente. S'adresser, avec références, 5806 avenue St-Charles. 7 mai—7 10

Demande à acheter—Ameublement de salle à manger en bois de chêne, pièces dépareillées "odd pieces". S'adresser 1227 rue Quatrième. 7 mai—1f

On demande—Dames voulant apprendre à coiffer avec la nouvelle Ondulation Permanente Hermann. Offre spéciale pour mai. Faites arrangement tout de suite. Seul endroit à l'Ouest où ce procédé patenté soit enseigné. Manicure, massage facial-électrolyse et métier de pédicure compris. C'est par nous qu'a été inaugurée la Culture de Beauté par clinique gratuite. Succursale dans toutes les principales villes. Etabli en 1893. La demande pour nos graduées nous oblige à faire des offres spécialement attrayantes. Venez ou écrivez au Collège Moler, 516 rue St-Charles. 6 mai—6f

Hommes—Notre catalogue illustré ou une interview personnelle expliqueront comment nous enseignons le métier de barbier en quelques semaines. Centaines de gradués avant saison comptent sur nous pour barbiers. Nous voulons enseigner à plus d'autres immédiatement. Masse de demandes. Places disponibles. Excellents gages. Nous donnons instruction durable, outillage complet et diplômes. Voyez maintenant. Collège de Barbier Moler 516 rue St-Charles.
9 mai—6f

LOCATAIRE voudrait vendre chambres garnies bonnes pour famille ou personnes louant des chambres, au 936 St-Pierre. Prix modique 6 mai—2f

UN couple parlant français et espagnol désire place, la femme comme femme de chambre et l'homme pour faire tout travail. Pas d'objection à aller à la campagne. S'adresser 617 rue Ste-Anne.
28 avril—

ON demande—Marchands, ayant de 200 à 300 comptes mensuels, qu'ils me donneraient à collecter, à un salaire convenu de $20 par mois. Bons et références fournis. S'adresser à L. 5090 aux soins de l'"Abeille de la Nouvelle-Orléans." 16 av—4 dim

CHEMINS -DE- FER.

Heures d'arrivées et de départs

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVEE.
Houston Local.............. 5:25 p m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et Californie 6:45 p m
Lafayette Local............ 11:40 a m
Texas Express.............. 7:25 a m
DEPART.
Houston Local.............. 6:50 a m
Sunset Express pour Louisiana, Tex. et Californie 11:55 a m
Lafayette Local............ 3:00 p m
Texas Express.............. 9:00 p m

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Canal

DEPART
Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia Tylertown,
Folsom et intermédiaire 6:55 a m
Folsom, Columbia, Tylertown,
et intermédiaire .... 4:30 p m
Dimanche seulement.
Jackson, Columbia, Tylertown
et intermédiaire .... 6:55 a m
Columbia, Tylertown et intermédiaire .... 5:40 p m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs et intermédiaire. 7:35 a m
Excursion des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs et intermédiaire. 7:35 a m
ARRIVEE
Tous les jours excepté dimanche.
Jackson, Columbia, Tylertown,
Folsom et intermédiaire. 6:00 p m
Folsom, Columbia, Tylertown
et intermédiaire........ 8:55 a m
Dimanche seulement.
Jackson, Colombia Tylertown
et intermédiaire.......... 6:00 pm
Columbia, Tylertown et intermédiaire........... 10:30 a m
Excursions des dimanches.
Folsom, Covington, Abita Springs et intermédiaire. 7:40 p m
Excursions des mercredis.
Ramsay, Covington, Abita Springs et intermédiaire. 7:40 p m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE
'The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati.............. 8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 10:55 a m
Local Mail.............. 6:40 p m
Northern Express .... 8:50 a m
McComb Accommodation .... 9:50 a m
Excursion dimanche....... 9:30 p m
DEPART.
"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati............. 9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati .... 7:10 p m
Local Mail .... 5:30 a m
Northern Express........ 4:30 p m
McComb Accommodation .. 2:50 p m
Excursion dimanche....... 7.45 a m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.
No 1 limited .... 10:55 a m
3 Pan American special. 8:55 p m
5 local.................. 4:30 p m
9 points de Hattiesburg.. 8:00 a m
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.
11 .... 7.05 p m
DEPART.
No 6 local............... 5:00 p m
4 Pan American special. 9:25 a m
8 Meridian et points int. 6:20 [illegible] m
2 limited................ 7:50 p m
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.
10 .... 7.40 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE
Dimanche seulement.
Alger.................... 7:35 p m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger.................... 9:55 a m
Samedi et dimanche seulement.
Alger.................... 9:55 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger.................... 6:40p
DEPART:
Dimanche seulement.
Alger.................... 8:00 a m
Tous les jours excepté dimanche et samedi.
Alger.................... 4:30 p m
Samedi et dimanche seulement.
Alger.................... 5:30 p m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger.................... 8:05 am

LIGNES FRISCO

Station Terminale, rue Canal

Changement d'horaire, Effectif dimanche 24 avril 1910.
Tous les jours.
DEPART.
Train No 1
Nouvelle-Orléans......... 6:50 a m
Arrive
Baton Rouge.............. 9:50 p m
Opelousas................ 12:57 a m
Eunice................... 1:40 p m
Crowley.................. 5:30 p m
Beaumont................. 5:50 p m
Houston.................. 9:20 p m
Train No 3
Nouvelle-Orléans......... 1:35 p m
Arrive
Baton Rouge.............. 4:35 p m
Opelousas,............... 7:33 p m
Eunice................... 8:20 p m
Crowley.................. 9p m
ARRIVE
Train No 2
Nouvelle-Orléans......... 10:25 p
Départ
Baton Rouge.............. 7:25 p m
Opelousas................ 4:25 p m
Eunice................... 3:40 p m
Crowley.................. 11:55 a m
Beaumont................. 11:30 a m
Houston.................. 8:00 p m
Train No 4
Nouvelle Orléans .... 4:45 p m
DEPART
Baton Rouge.............. 1:45 p m
Opelousas................ 10:31 a m
Eunice................... 9:45 a m
Crowley.................. 8:30 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVEE.
[illegible]ksburg express........ 5:30 p m
Memphis Express .... 8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation.......... 9:40 a m
Excursion dimanche....... 9:30 p m
DEPART.
Vicksburg express........ 7:00 a m
Memphis Express .... 3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation.......... 4:15 p m
Excursion dimanche....... 8:00 a m

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVEE
N. Y. and N. O. Limited .... 7:50 am
Cincinnati & Florida express 7:05 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express............. 8:30 pm
Montgomery Accom'n....... 6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 8:50 am
N. O.—Mobile Accom'n .... 11:55 am
Excursion dimanche....... 8:05 pm
DEPART.
N. Y. and N. O. Limited .... 8:00 pm
Cincinnati & Florida express 9:00 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express............. 8:30 am
Montgomery Accom'n....... 5:45 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche 3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n..... 5:15 pm
Excursion dimanche....... 7:30 am

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE
Tous les jours excepté dimanche.
De Belair et Shell Beach.... 9:10 a m
Dimanche seulement.
De Belair................ 7:00 a m
Tous les jours excepté dimanche.
Alger.................... 8:50 a m
De Shell Beach........... 10:05 a m
Shell Beach.............. 6:00 p m
DEPART.
Tous les jours excepté dimanche,
Pour Belair et Shell Beach.. 5:30 p m
Dimanche seulement.
Shell Beach.............. 8:45 a m
Belair................... 8:45 a m
Shell Beach.............. 7:00 p m

LISTE DES FRANÇAIS Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Godchaux Building, Nos 306-307

Amiel, Girons
Arnaud, Pierre Frédéric
Artigues, Jean Jacques
Baime, Henri
Barruel, Henry
Bonnet, Edmire Baptiste
Bonnemaison, Pierre
Bochet, Louis Marius
Canal, Auguste Gaston
Caire, Félix Antoine
Carlin, Mme Charles
Chaubet, François
Crabot, Joseph
Dargein
Dedieu, Joseph Lehère
Denner Charles Engène
Delort, François
Doazan, Jean Philibert
Dulor, Alexis
Emboulas, Albert
Escaich, Pierre
Espitallier, Paulin Louis
Fraisse, Jean Marie Albert
Froment, Charles
Gadilhe, Emile
Gaillard, Frédéric Léon Marius
Garcenot, Prosper Hubert
Gariel, Joseph
Gay, Gaston Alfred
Géraud, Jean
Gibert, Albert Arthur
Gourdouze, Léopold Louis
Gras, Victor Maurice
Husson, Louise Julienne, femme Louis François Ernest Gallois.
Jarry, Louis
Labau, Isidore Marius Lucien
Lagier, Jean Joseph
Lassalle, Augustin
Lanchard, Jean Baptiste Victor
Legrand, Napoléon
Mathieu, Louis Frédéric
Meynier, Jean Baptiste
Mungnier, Auguste
Paget, Félix François
Piris, Joseph Just
Pujol, Jean
Proal, François
Proal, Honoré
Racine, François Julien
Rayne, Etienne
Rocca, Ernani Dominique
Rougé, Albert Jean
Roux, Albert Cyprien
Sabathier, Louis
Sarrazin, Désiré Victor
Saumande, Joseph Louis Désiré
Sorbet, Pierre Léonce Emmanuel
Soulé, Joseph
Soustelle, Henri Clodomir
Thiollière, Claude Antoine
Tondu, Pierre Camille
Toulouse, Alphonse Gabriel
Tournier, Alexis Séraphin
Vernier, Monteigner Eugène
Zettwog, Ignace

BUREAU DE LA COMMISSION DE LIQUIDATION DE LA DETTE DE VILLE.
SALLE 206, ANNEXE DE L'HOTEL DE VILLE.

Nouvelle-Orléans, Lne., 4 avril 1911.

La Commission de Liquidation de la Dette de Ville, agissant conformément à l'Acte No 19 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane pendant la session de 1906, à l'Acte No 116 de ladite Assemblée Générale pendant la session de 1908, et à l'Acte No 23 de 1910, tel que l'a amendé l'Acte No 5 de ladite Assemblée Générale à sa seconde session extraordinaire de 1910, lesquels dits actes, No 19 de 1906 et No 116 de 1908, ont été ratifiés par un amendement constitutionnel, et font partie de la Constitution de l'Etat de la Louisiane, recevra des soumissions cachetées à son bureau, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Louisiane, jusqu'à midi, le 8me jour du mois de mai 1911, pour l'achat de sept millions de dollars, valeur nominale des nouveaux bons d'amélioration publique de la ville de la Nouvelle-Orléans, autorisés par et devant être émis suivant les provisions des actes sus-mentionnés, et des amendements constitutionnels ratifiant ceux-ci.

Lesdits bons sont de la dénomination de mille dollars chacun, et portent un intérêt de quatre pour cent (4) par an, garanti par des coupons d'intérêt qui y sont attachés, payables semi-annuellement les premiers jours de janvier et juillet de chaque année, respectivement. Par la loi ils sont exempts de taxation d'Etat de paroisse et de municipalité.

Lesdits bons sont payables le 1er janvier 1942, et sont sujets à remboursement à l'option de la ville de la Nouvelle-Orléans après le 1er janvier 1928, et ils seront émis suivant et sujets aux actes sus-mentionnés auxquels on réfère et au ci-contre pour plus de certitude et de particularité.

Lesdites soumissions seront reçues sous les conditions suivantes auxquelles elles sont sujettes, à savoir:

1er. Aucune vente ne sera faite d'aucun desdits bons à moins que la somme totale des soumissions ne représente le montant entier desdits bons, à savoir: $7,000,000 en valeur nominale.

2d. Lesdits bons seront adjugés au plus fort soumissionnaire ou soumissionnaires pourvu que lesdits bons ou quelque partie que ce soit de ceux-ci ne soient pas adjugés au-dessous de leur valeur au pair avec intérêt accru, moins une commission qui ne doit pas excéder six pour cent du principal.

3me. Tous les coupons d'intérêt desdits bons seront détachés desdits bons à l'échéance et cancelés et le ou les soumissionnaires heureux paieront l'intérêt qui pourrait s'être accru sur lesdits bons jusqu'à la date de leur livraison.

4me. Lesdits bons seront payés par l'heureux ou les heureux soumissionnaires, au comptant aussi vite qu'ils pourront être signés et livrés, lesdites livraisons devant être faites dans pas plus de soixante jours de la date de l'ouverture desdites soumissions

5me. Aucune soumission ne sera reçue ou considérée si elle n'est pas accompagnée d'un chèque certifié sur quelque banque chartée de la ville de la Nouvelle Orléans portant trois pour cent du montant de chaque soumission. Le chèque ou les chèques de l'heureux ou des heureux soumissionnaires seront collectés par la Commission de Liquidation de la ville et ledit produit sera affecté au paiement des derniers bons livrés audit soumissionnaire ou soumissionnaires, respectivement. En cas de négligence, ou de refus de satisfaire à une soumission quelconque, le produit du chèque dudit soumissionnaire sera adjugé à la Commission des Egouts et de l'Eau.

6me. Toute banque locale, ou toutes banques soumissionnant pour lesdits bons sont référées à l'Acte No 23 de 1910 amendé par l'Acte No 5 de ladite Assemblée Générale de la 2me Session Extraordinaire de 1910 et il peut être stipulé dans sa ou leurs soumissions qu'elles désirent obtenir le dépôt du Fonds d'Amélioration Publique suivant les provisions de l'Acte No 23 de 1910 amendé par l'Acte No 5 de ladite Assemblée Générale de la 2me Session Extraordinaire de 1910.

7me. Si une banque locale quelconque ou des banques obtiennent le dépôt conformément à l'Acte No 23 de 1910, ladite banque locale, ou les banques, auront à payer le taux d'intérêt sur les balances de chaque jour du montant et au moment spécifié dans l'acte, et se conformer à toutes les provisions desdits statuts quant aux garanties et à toutes autres matières.

8me. La Commission de Liquidation de la Dette de Ville se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission.

Marquez toutes les soumissions: "Propositions pour l'achat des Nouveaux Bons d'Amélioration Publique".

Plus de détails et d'informations seront fournis si l'on s'adresse à T. Wolfe Jr. secrétaire de la Commission de Liquidation de la Dette de Ville, salle 206, Annexe de l'Hôtel de Ville, Nouvelle Orléans, Lne.

T. WOLFE, Jr.,
Secrétaire de la Commission de Liquidation de la Dette de Ville.
7 avril—7 au 7 mai inc.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de la rue West 15th.

*LA PROVENCE, 11 mai.
*LA TOURAINE, 18 mai.
*LA SAVOIE, 25 mai.
*LA LORRAINE, 1er juin.
*LA PROVENCE, 8 juin.
*LA SAVOIE, 15 juin.

Agence générale 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.

Nouvelle-Orléans-Havane-Corunna-Havre,
S. S. LOUISIANE, 25 mai.

Passage de Première Classe.......... $80.00
Passage d'Entrepont................. $29.00

FRANK J. OFFILA, Agent général du Sud No 302 rue Commune, bâtisse Hennen. 1er mars—1an

VENTES A L'ENCAN

Freed & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Joseph D. Warburg.
No 96,792 — Cour Civile de District, Division C.

Propriété de Choix pour Résidence.
COTTAGE DOUBLE
4700 et 4701 Avenue S. Carrollton,
Encoignure Cleveland.
UNE RESIDENCE SIMPLE A 2 ETAGES,
4033 Avenue Cleveland.
A l'Encan, MERCREDI, 7 Juin 1911 à MIDI,
A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES DE FREED, 914 Rue Gravier.

PAR FREED & CO.—A. A. Freed, Encanteur—en vertu d'un ordre de l'Hon E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Division C. pour la paroisse d'Orléans, daté et signé du 5me jour de mai 1911, la propriété ci-après décrit, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Premier District de cette ville, désignée par le No 18 dans l'ilet No 756, borné par les avenues Carrollton et Cleveland, les rues Pierce et Canal sur un devis dressé par W. D. Elam, député voyer de ville, daté du 8 juin 1909, et annexé à un acte d'achat de vendeur ci-après mentionné, d'après lequel devis ledit lot mesurant 35 pieds, pa pouces et 3 lignes de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur et façade à l'avenue Cleveland de 141 pieds 10 pouces et 7 lignes, une première profondeur sur la ligne de côté vers la rue du Canal de 122 pieds 10 pouces, de là s'élargissant vers la rue du Canal de 32 pieds, de là une deuxième profondeur de 15 pieds 5 pouces et 5 lignes à la ligne du fond, lequel ayant une largeur de 65 pieds.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, ladite portion du crédit devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, portant 8 pour cent d'intérêt et garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pact de non aliénando, et tout les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police délivrée au porteur du billet hypothécaire, et l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes exigibles sur la propriété en 1911, et de payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

FREED & CO.,
Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 914 rue Gravier.
7 mai—7 14 21 28—juin 4 7

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Succession d'un attrayant cottage simple élevé de terre avec soubassement.

No 1132 rue Gayoso entre Ursulines et Bell, ilet Dupré et Orchidée.

JEUDI, 8 juin 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 811 rue Baronne.

Succession de Bruno Fon[illegible], No 95,993, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans. Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 8 juin 1911, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 2 mai 1911, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Ursulines, Orchid et Bell, commençant soixante pieds de la rue Bell et mesurant trente pieds de face à la rue Gayoso sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de quatre-vingt-dix-sept pieds plus ou moins, et étant composé des parties de trois lots de terre désignés par les Nos 12, 13 et 14 sur un plan annexé à un acte pardevant Th Buisson, notaire, le 26 juillet 1894.

Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises et élevé de terre, à distance du trottoir, avec grillage en fer devant, ayant une grande galerie sur la devanture, vestibule, corridor, salon, deux chambres à coucher, salle à manger, chambre à bain, cuisine et grand soubassement, cour et trottoir pavé en schillager.

La maison est bien lavée, à installations pour gaz et électricité partout, connexion pour l'eau et les égouts et porte le numéro municipal 1132 rue Gayoso, entre Bell et Ursulines.

Conditions — Comptant. l'acquéreur devra payer les taxes dues pour l'année courante et les certificats nécessaires, l'acte de vente devant être passé pardevant H. L. Loomis, Jr, notaire, aux frais de l'acquéreur; les loyers devant être acquis à l'acquéreur du jour de la signature de l'acte de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido
7 mai—7 14 21 28—juin 4 8

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc., d'une Buvette; Meubles, etc., d'une Pension, "Cash Register," "Pool Table", Coffre-fort en fer, etc.

John Singer vs J. D. Hathorn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,802—En vertu d'un ordre de vente daté du 26 avril 1911, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous, LUNDI, 8 mai 1911, à 10:30 heures a. m., la propriété ci après décrite, à savoir:

Sur les lieux coin de l'avenue Howard et la rue Dryades:

Le contenu et installations et fonds de magasin, etc., de la buvette et les meubles et les autres effets mobiliers divers, etc., de la Maison de Pension d'après l'inventaire enregistré. Aussi "Cash Register", Coffre-fort en fer, Eventails électriques, "Pool Table" et installations.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Buck, Walshe & Buck, avocats pour le demandeur.
27 avril—27—mai 3 8